

Institut PRH Formations

17 avenue d Aquitaine

33380 MARCHEPRIME

Email : formations@institutprh.com

Tel : +33564311505



Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie nuisibles

La réglementation sur les produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés

Les risques pour la santé et l'environnement liés à l'utilisation de ces produits.

Limiter le recours à ces produits.

Gestion des déchets

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des apprenants

- Distributeurs, acquéreurs et utilisateurs de biocides TP14-18 et 20, ainsi que TP8, TP15 ou TP21
- Le dispositif de certificat individuel pour l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides, dit "certibiocide" vise à certifier les compétences des utilisateurs, acheteurs, vendeurs de certains produits biocides réservés aux professionnels. Le certibiocide « nuisibles » est nécessaire pour les utilisateurs, les acquéreurs et les distributeurs des produits biocides réservés à l'usage professionnel appartenant aux types de produits suivants : TP14: produits rodenticides; TP18: produits insecticides; TP20: produits de lutte contre d'autres vertébrés. Cette certification vise à certifier les personnes concernées par ces produits afin que celles-ci disposent d'un niveau de compétences suffisant et adapté permettant une utilisation raisonnée, durable et sûre de ces produits biocides pour, notamment, protéger l'environnement et les populations tierces exposées à ces produits via leur activité.
- Le certibiocide nuisible ouvre la distribution, l'achat et l'utilisation de TP8 : produits de protection du bois TP15 : produits avicides TP21 : produits antisalissure

Prérequis

- Aucun, sauf une bonne connexion internet permettant une visioconférence pour les personnes souhaitant la formation à distance. Pas d'investissement logiciel pour les cours.

Accessibilité et délais d'accès

Formation systématiquement disponible en présentiel sur notre Centre à MARCHEPRIME (33) et à distance via MS Teams. Formation en Intra entreprise, au sein de votre établissement pour un groupe constitué, possible en Nouvelle Aquitaine.

Notre centre est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute situation de handicap ne pas hésiter à décrire les adaptations nécessaires sur la fiche d'inscription en ligne, afin que notre référent handicap prenne attache avec vous.

1 semaine

Qualité et indicateurs de résultats

100 % de réussites

Retour de satisfaction à chaud 2024 : 9,5/10

Institut PRH Formations

17 avenue d Aquitaine

33380 MARCHEPRIME

Email : formations@institutprh.com

Tel : +33564311505



Objectifs pédagogiques

- A la fin de la formation, les stagiaires seront capable :
- Connaître la biologie des espèces cibles 3D.
- Connaître et comprendre les exigences réglementaires liées à l'utilisation des produits biocides professionnels, connaître les mesures de prévention des risques pour la santé et pour l'environnement.
- Connaître les méthodes alternatives à l'utilisation des produits biocides.

Contenu de la formation

- Introduction
 - Définitions
 - Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement
- Réglementations
 - Connaître la réglementation sur les produits produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés.
 - Les responsabilisations
 - Les organismes
 - Les documentations
- Les nuisibles
 - Nuisibles Volants
 - Nuisibles rampants
 - Nuisibles rongeurs
 - Contribuer à limiter le recours aux produits rodenticides, insecticides et aux produits de lutte contre d'autres vertébrés en privilégiant des alternatives non chimiques.
- La prévention des risques humains
 - Obligations
 - Prévention des Risques Professionnels
 - Assurer une utilisation durable des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés dans le cadre d'une activité professionnelle.
- La prévention des risques environnementaux
 - Obligations
 - Le transport et le stockage
 - Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés (gestion des effluents, des déchets organiques,...).

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur en Gestion des Risques Humains, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, titulaire d'un Master 2 en sciences Humaines et Sociales et d'un certificat à la gestion sociale et juridique du personnel.

Ressources pédagogiques et techniques

Institut PRH Formations | 17 avenue d Aquitaine MARCHEPRIME 33380 | Numéro SIRET : 84911036600036 |

Numéro de déclaration d'activité : 75331174333 (auprès du préfet de région de : Nouvelle Aquitaine)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

Institut PRH Formations

17 avenue d Aquitaine

33380 MARCHEPRIME

Email : formations@institutprh.com

Tel : +33564311505



- Les stagiaires disposent d'un espace numérique de travail pour l'émergence (dans le cadre de formations à distance), et d'une base documentaire (quel que soit le mode à distance ou présentiel)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Prise en compte des besoins spécifiques, tour de table sur l'utilisation de biocides. Apport de connaissance interactif, basées sur la logique et le pragmatisme, vérification des acquis et des expériences en matière prévention des risques, hygiène et usages des produits, Evaluation de l'efficacité de la formation à distance et réponse aux questions éventuelles, afin de ne pas laisser le stagiaire sans appuis techniques.

Prix : 500.00